

Chronique locale

ROUBAIX

Les Conférences du Capitaine Bles

La première Bataille d'Ypres

Très belle salle encore, dimanche soir, au Casino-Palace, pour la troisième conférence qu'y donnait le capitaine anglais, Arthur Bles, town-major, au profit des œuvres de guerre. Et l'auditoire fut récompensé de sa fidélité par les nouvelles favorables, les meilleures de toute la guerre, que lui donna le conférencier en manière d'exorde à son récit.

Interrompu par les applaudissements frénétiques, le capitaine déclara qu'officiallement le Kaiser avait abdiqué et que le Kronprinz avait renoncé à ses droits à la couronne.

A peine terminée l'ovation qui salua ce brillant bulletin de victoire, le capitaine entama son sujet : « La première bataille d'Ypres ». C'est le plus beau fait d'armes de l'Armée britannique, extrêmement riche en résultats, puisqu'il ferma « la porte de la mer », comme on dit en Angleterre.

Cette bataille, qui dura relativement peu de temps, du 21 octobre au 11 novembre 1914, devait aboutir, suivant le plan allemand, à l'écrasement de « la méprisable petite armée de French », suivant un mot que le Kaiser dut regretter par la suite, de cette armée professionnelle, entraînée par de longues années de campagnes qui, l'ennemi le savait, était destinée à donner des cadres et des instructeurs aux nouvelles armées levées par la Grande-Bretagne. Le plan échoua, grâce à la ténacité héroïque, à la vaillance indomptable des lions britanniques, soutenus, dans les heures difficiles de la bataille, par une héroïque poignée de Belges et de Français. Et, pourtant, nous n'étions que 150.000 contre un million d'Allemands échelonnés entre Nieuport et Lille.

Au cours de sa démonstration on ne peut plus documentée, le conférencier expose l'incohérence des plans allemands qui, par exemple, prennent Ypres comme objectif, non pas pour une raison stratégique, mais pour une raison politique, Ypres étant la vieille cité historique, aux monuments d'art, d'où le Kaiser s'était promis de décréter l'annexion de la Belgique.

En passant, l'orateur rend hommage à la vaillance des fusiliers marins français, qui se couvrirent d'une gloire immortelle à Dixmude. Il cite d'autres brillants faits d'armes, telle l'inondation du pays situé au Nord de Dixmude, qui réussit à enliser cent mille Allemands.

Le 11 novembre devait marquer l'effort décisif de l'ennemi, qui, la Garde prussienne en tête, se rua contre nos lignes en vue de percer et d'arriver à la mer. Il ne réussit qu'à faire massacrer ses soldats.

Cette première bataille d'Ypres, conclut le conférencier, fut surtout une bataille politique, comme la bataille de Verdun, une bataille aussi de simples soldats, du courage et de l'esprit de discipline desquels dépendait le succès, pendant une quinzaine de jours, les soldats de la « méprisable petite armée de French » tinrent, sans sommeil, sans vivres presque et sans officiers, — car ils avaient péri par centaines dès le début, — en attendant l'arrivée des renforts français. Bataille qui ne fut pas décisive comme la bataille de la Marne, mais qui mit en plein relief les qualités auxquelles l'Angleterre doit d'être la race colonisatrice par exemple. (Vifs applaudissements.)

Le capitaine Bles, après sa conférence, a fait un chaleureux appel en faveur d'une œuvre anglaise qui recueille les aveugles de la guerre et leur apprend un métier qui les rend indépendants de l'assistance publique. Une quête fut faite à leur profit, par des jeunes filles et après que, au nom de la Croix-Rouge, M. Louis Watine eût remercié le conférencier dans les meilleurs termes, la réunion prit fin sur l'exécution du *God save the King* et de la *Marseillaise*.

Affichage du prix de vente des denrées

On nous communique l'avis suivant :
Le Colonel commandant la Place de Roubaix-Tourcoing porte à la connaissance des populations, qu'en exécution :

De la loi du 9 août 1849, et de la loi du 5 août 1914 sur l'état de siège, de la loi du 20 avril 1916 sur la taxation des denrées et subsistances ; de la loi du 10 février 1918 établissant des sanctions aux décrets et arrêtés rendus pour le ravitaillement national ; du décret du 30 juin 1918, relatif à l'affichage des prix de vente des denrées de première nécessité, et au contrôle de ces prix :

Les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, et directeurs ou gérants de tous établissements servant des aliments ou des boissons, sont tenus d'afficher, d'une façon très apparente, en monnaie française, à l'extérieur de leur établissement, et dans les salles ouvertes à la clientèle, les prix des repas et des consommations.

Les prix des denrées vendues au détail, chez les épiciers, magasiniers, et, en général, dans tous les magasins de vente au détail, ou sur les marchés, foires, et aux halles, doit être affiché, ou marqué, sur la marchandise ou le réceptif d'une façon très apparente en monnaie française.

Il doit y avoir autant de prix indiqués que de qualités vendues pour la même marchandise, et il doit être spécifié si le réceptif est ou non compris dans le prix affiché ou marqué.

La vente à des prix supérieurs à ceux indiqués est formellement interdite.

Toute infraction sera punie conformément aux lois.

A Roubaix, le 10 novembre 1918.

Colonel DE GALEMBERT, commandant la Place.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES AU BÉNÉFICE DES SECTIONS LOCALES DE LA CROIX-ROUGE. — L'Armée Britannique, désireuse, dans ces jours de victoire et de libération, de témoigner sa sympathie à la population de Roubaix-Tourcoing, qui l'accueillit avec une aussi chaleureuse cordialité, organise, au champ d'honneur le 16 août 1918, en sa 26^e année, sergent au 1^{er} rég. d'inf., titulaire de la Croix de guerre et de plusieurs citations. De la partie de la famille Phalompin-Lebrun. Le présent avis tient lieu de faire part.

Ces représentations auront lieu, les mercredi et jeudi 13 et 14 novembre, au Casino-Palace, à 18 heures. Elles seront données par une « troupe » militaire très connue, la « Troupe des Diamants ».

Le prix des places sera de : Places réservées, 1 res,

5 fr., places réservées, 2es, 3 fr.; autres places, 2 fr., 1 franc et 0 fr. 50.

La location sera ouverte au Casino-Palace, les mardi, mercredi et jeudi, 12, 13 et 14 novembre, de 10 heures à 15 heures.

LES VOLÉS. — Une ménagère M^{me} Marie Grenier demeurant rue des Ankes, a constaté que son porte feuille renfermant une vingtaine de francs et ses papiers d'identité lui avait été enlevé près du bureau de pains rue de la Gare.

— Une fenêtre, une porte d'escalier, ainsi que trois portes de chambre d'une maison inhabitée, rue Jacquard, 3 ont été volées par des inconnus.

— M. Buchart, commissaire de police du 3^e arrondissement, a rédigé un rapport à la charge d'un peigneur François Thille, à 60 ans demeurant Grande-Rue, cour Delbart, 6, sous l'inculpation de vol de divers objets mobiliers, au préjudice de M^{me} Augustine Gaussant, ménagère, demeurant rue du Congo, 12.

LYS

SERVICE MILITAIRE. — L'administration municipale a reçu l'ordre de dresser la liste des ajournés des classes 1913, 1914, non revisités depuis la mobilisation, et des hommes des classes 1915 à 1920 non encore recensés et se trouvant actuellement dans la commune. Tous ces hommes doivent se présenter à la Mairie, dans l'ordre suivant. Le 12 novembre : Les ajournés des classes 1913, 1914 à 7 heures et demi du matin ; classe 1915, de 8 h. à 8 h. 3/4 ; classe 1916, de 8 h. 3/4 à 9 h. 1/2 ; classe 1917, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/4 ; classe 1918, de 10 h. 1/4 à 11 h. ; classe 1919, de 11 h. à 11 h. 1/2 ; classe 1920, de 11 h. 1/2 à midi.

Se munir du livret de famille ou d'un acte de naissance.

Inscription des Etrangers. — Suivant un ordre de la Mission Militaire Française, toutes les personnes de nationalité étrangère, hommes, femmes, enfants, Belges, Anglais, Américains, Hollandais, domiciliés dans la commune, doivent se faire inscrire à l'Ecole de Garçons, mardi 12 novembre, de 8 heures 1/2 à 11 heures et de 2 à 4 heures. La présence d'un membre de la famille suffit, avec le livret de famille ou la feuille de maison.

Service militaire. — Tous les hommes astreints au service militaire au moment de la mobilisation, doivent se faire inscrire à la Mairie, Mardi 12, de 2 à 5 heures. Se présenter avec le livret militaire ou le certificat d'ajournement.

LANNOY

ENTHOUSIASTE MANIFESTATION PATRIOTIQUE. — Lundi matin, au moment où onze heures sonnaient à l'Hôtel-de-Ville, le Commandant de place des troupes britanniques, réunissant sur la place toutes les troupes disponibles et de passage et leur annonçant que l'Allemagne avait signé l'armistice. Des hurrahs enthousiastes, répétés deux fois par deux mille hommes, saluèrent cette déclaration et tandis que les caquottes s'agitaient de toutes parts, la Musique Militaire exécutait la « Marseillaise » et « l'Hymne National Anglais » qui ont été couverts de nouveaux bravos.

WATTRELOS

LES TROUS D'OBUS SUR ROUTE. — La Mission Militaire Française attachée à l'Armée Britannique, prie les habitants de ne pas attendre d'être sollicités pour collaborer à la réfection des routes en comblant les trous d'obus qui coupent la chaussée. Cet appel s'adresse surtout aux personnes qui restent inactives lorsque les travaux sont effectués par les soldats.

DOCUMENTS ALLEMANDS. — Les personnes qui seraient en possession de documents allemands, abandonnés par les administrations allemandes ou trouvés par elles, doivent sans délai les remettre à l'Autorité Militaire Française à la Mairie, Bureau de l'Etat-Civil.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX. — Les personnes évacuées de Belgique, en possession de chevaux, et qui désirent toucher de l'avoine et du fourrage, doivent en faire la déclaration immédiatement à la Mairie.

AVIS AUX INDIGENTS MALADES. — A partir de ce jour, les personnes qui désirent passer la visite du médecin anglais doivent se faire inscrire à la Mairie. Les visites auront lieu à l'hôpital anglais usine Leclercq-Dupire à 10 heures du matin. Les personnes incapables de se déplacer, devront se faire délivrer un billet spécial à la Mairie.

CIMETIÈRE DU CENTRE. — Le Maire de la Ville de Wattrelos, donne avis :

1. La partie de cimetièrre du Centre comprise dans les sections E et G sera affectée à de nouvelles inhumations, qui commenceront par les fosses les plus anciennes ;

2. Pendant le délai de trois mois, imparti par le présent avis, les familles sont tenues de faire enlever de la partie du cimetière ci-dessus désignée, les monuments, tombes, croix, plantes et objets funéraires qui leur appartiennent.

TOURCOING

ARRIVÉE DE DEUX PRÉLATS. — Messieurs Vannouville et Glorieux, prélat de la Cour Romaine, tous deux originaires du Nord, viennent d'arriver dans cette ville, où ils ne passeront que quelques jours. Les deux prélat ont assisté, dimanche, à la cérémonie de réception de M. le Chanoine Leclercq.

POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE. — Mardi matin à 10 heures, un Obit Solennel sera célébré en l'église Saint-Christophe, à l'intention des Victimes de la Guerre.

ECOLE INDUSTRIELLE DE TOURCOING, SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. — Les cours de filature, tissage, dessin, mécanique, commerce, cours du jour et cours du soir, momentanément suspendus par suite des événements, seront repris le 1^{er} décembre 1918. Les étudiants sont instamment priés de se faire inscrire ou réinscrire avant la date ci-dessus.

S'adresser au Directeur, rue du Casino, 66, Tourcoing, tous les jours de 9 heures à midi et de 5 à 7 heures du soir.

Enterrements et Obits

On nous prie d'annoncer la mort de M^{lle} Hélène DEGUENT, (successeur de la maison Carré-Désfontaine, 33, Grand-Place) décédée à Wattrelos, le 7 Novembre 1918, à l'âge de 60 ans, administrée des Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise. Ses funérailles auront lieu le Mardi 12 Novembre 1918, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. Réunion à l'église. L'Obit du Molt sera célébré le Vendredi 13 Décembre, à 10 heures.

On nous prie d'annoncer la mort de Madame veuve DU BUS, née Marie MAZURE, âgée de 83 ans, décédée à Lys, le 6 novembre, dans sa 68^e année, administrée des Sacraments. L'enterrement aura lieu le mardi 12 novembre, à 10 heures du matin. Ses funérailles seront célébrées ultérieurement en l'église de Bailoul, sa paroisse. Réunion à la maison mortuaire rue d'Éna, 1, à Lys. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes priés d'assister au Service funèbre qui aura lieu en l'église de Neuville-en-Ferrais, le jeudi 14 novembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Cyrille PHALEMPIN, mort au champ d'honneur le 16 août 1915, en sa 26^e année, sergent au 1^{er} rég. d'inf., titulaire de la Croix de guerre et de plusieurs citations. De la partie de la famille Phalompin-Lebrun. Le présent avis tient lieu de faire part.

Vous êtes priés d'assister à l'Obit du mois qui sera célébré le mercredi 13 novembre 1918, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Martine PIAT, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

AVIS

Aucune annonce ne peut paraître ci-après dans le « Journal de Roubaix » sans avoir été visée par le commissaire de police du quartier du domicile de l'intéressé.

ANNONCES DIVERSES

CHEF de FABRICATION tissage, bon dessinateur donnerait leçons particulières ou dans un institut des environs. Prix modérés. Prendre adresse Bureau du Journal. 219

FILATURE. — Contremaître très exp. conn. filature et retordage en tous genres, fils, fantaisies, etc., pouvant faire le montage, nivelage de toutes les machines, sér. réf., cherche place, ou commanditaire pour monter retorderie. Rép. A. B. bur. 21 240

ON DEMANDE contremaître connaissant la fabrication de courroies et autres articles en cuir. Ecrire Bureau du Journal initiales A. I. I. 220

FORGERON pouvant faire l'équipage et la ferrure de chevaux et bon ouv. charron sont demandés. Entreprise A. Carotte-Dubucq fils. S'adresser 49, rue du Luxembourg, Roubaix. 2674

Sténo-Dactylographe pouvant s'occuper du travail de bureau est demandé. Entreprise A. Carotte-Dubucq fils. S'adresser 49, rue du Luxembourg, Roubaix. 2680

TERRASSIERS & CHARRETIERS Bons ouvriers sont demandés. Entreprise A. Carotte-Dubucq fils. S'adresser 49, rue du Luxembourg, Roubaix. 2690

DESSINATEUR. On demande de suite dessinateur en mécanique. Se présenter de 2 à 4 heures, 60, rue de Tourcoing, Wasquehal (derrière l'église du Blanc Seau.) 262

ON DEMANDE personne pouvant lessiver et repasser chez elle le linge d'une famille. Adresse au Bureau du Journal. 1063

ON DEMANDE à LOUER de 2 à 10 hectares. Donner adr au bur Journal, initiales S. W. 2640

A VENDRE piano pianola marque Steck. Prendre adresse au bureau du journal. 2720

5.000 kil. vieux rubans de carde à vendre. Bonne condition, s'adr rue d'Alger, 277 270

ON DESIRE ACHETER occasion, une grande robe en métal, de préférence marque Lebrét, en bon état. S'adresser 5, pl. des Halles, Tourcoing 2650

PERDUE, Henri Planchaert-Bonduelle, 246, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing mardi 5, a été perdue une chienne noire au nom Mida, race bergère, taille moyenne. Bonne récomp. 2660

COUTIL A MATELAS. On est acheteur de coutil à matelas, S'adresser 166, rue du Collège, Roubaix. 2604

BONNE RECOMPENSE sera donnée à celui qui ayant trouvé une forte somme d'argent Samedi rue d'Alma, laissera adresse Bureau du Journal. O. W. 2610

MACHINE A ECRIRE. On désire acheter une machine neuve ou d'occasion en excellent état. Réponse au Bureau du Journal aux initiales A. M. M. 1061

CHEVAL. A vendre un cheval environ 10 ans, pouvant trainer 2000 kil. Prendre adresse au bureau du journal. 254

Tourcoing-CINÉMA

RUE DE TOURNAI

REPRÉSENTATION de GALA pour l'Ouverture

Ouverture JEUDI 14 NOVEMBRE, à 18 heures Ouverture à 17 h. 30

LE PLUS GRAND SUCCÈS JAMAIS LES CARTES POSTALES ANGLAISES

Sketches of Tommy's Life

(Croquis de la vie des Tommies en France)

La collection comprend 4 Pochettes artistement coloriées de 8 cartes chacune, plus une

Pochette spéciale pour CHRISTMAS

Catalogue détaillé et tarif franco. Échantillon complet : 7 francs

A. DUMÉZ, 22, rue Watt, ROUBAIX

L'un des Gérants : Alfred MESSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

Courroies de Transmissions

Les établissements Hector De-preux, de Viesly (Nord) tiennent à la disposition des industriels des régions libérées, de très importants stocks de courroies Salata, Coton et Poli de Chameau, leur permettant des livraisons immédiates. Adresser les demandes au siège de Paris, 11, rue Michel-Charles, 19^e Téléphone Roq. 30-23. 263

ON RECHERCHE 30 à 40.000 fr. bons de ville pour remise en marche ancienne fabrication. On donnerait au besoin bonne part dans bénéfices. S'adresser 6, rue Pellart, de 2 h. à 4 h. 1055

PETIT ATELIER CENTRE ROUBAIX avec grand porte et beau café sur deux rues. A céder de suite. Prendre adresse 6, rue Pellart, de 2 h. à 4 h. 1055

J'ACHÈTE BIJOUX OR

Argentierie et dentiers. Plus haut prix. 255, Grande-Rue.

J'ACHÈTE diamants, bijoux or et argentierie aux plus hauts prix. Léon Bétol, 69, rue de l'Alma, Roubaix. 1041

Contre l'Epidémie. Nettoyez vos habitations avec l'Eau de Javel G. d. T. Désinfectant recommandé de 1^{er} ordre. En vente chez les Epiciers Fabricant, 105 rue du Congo, Tourcoing. 257

LA MAISON

FOURNIER-BELCOUX

Tabacs à Blandain

La maison Fournier-Belcoix (Tabacs) à Blandain, informe le public que sa fabrication a été arrêtée forcément lors de l'occupation le 25 Mars 1917. Depuis lors, aucun produit n'est plus sorti de son usine, elle met les acheteurs en garde contre certaines contrefaçons. Certains paquets sont vendus sous la marque Fournier-Belcoix (Blandain), depuis la date précitée, mais le papier n'est plus le même et la bande est plus claire, et naturellement le tabac est différent. Elle tient aussi à informer le public que son prix n'a jamais dépassé huit francs le kilog.

AVIS AUX CAF TIERS

MENTHE DIGESTIVE, ANIS ET ABRICOTINE

Faites vous servir en confiance, 27, rue de l'Amidonnerie, Tourcoing. Se méfier des contrefaçons. Maison fondée en 1899

Abricotine à l'eau remplaçant toutes les boissons. 456

DRAPEAUX

GROS ET DÉTAIL, 27, rue de la Gare, Roubaix 183

MOBILIERS - OBJETS D'ART - J'achète toujours mobiliers, tapis, carpettes, velours, bijoux, tissus. S'adresser 10, rue Nain 214

Procès, Successions,

réduction d'actes, consultations, J. Vandenberghe, gradué en droit, 6, rue Pellart, de 2 à 4 h. 1033

Vente réclame

DE SAVONNETTES

moitié prix de leur valeur

75 c. au lieu de 1 fr. 50

1 fr. 50 c. au lieu de 3 fr.

Grande baisse sur nos cafés Bourbons inimitables comme finesse et arôme, sardines françaises, vins fins et ordinaires, et tous les articles alimentaires meilleur marché que partout ailleurs.

Compagnie Havraise

GRANDE-RUE 1042